

Budget principal 2013

Les recettes de fonctionnement (3 733 394 €)

Les plus importantes sont d'origine fiscale, **chapitre 73, Impôts et taxes**, lesquelles se calculent à partir d'une base notifiée par les services fiscaux et la commune y applique un taux propre ; elles sont connues sous les noms :

- taxe d'habitation (593 712 € + 2.50 %),		
- taxe foncière sur les propriétés bâties (329 293 € + 2,50 %),		
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (17 991 €),		
- Impôt économique (CFE + CVAE+ TASCOM-IFER (768 095 €), ex-Taxe Professionnelle		
- autres taxes : droits de mutation, électricité (150 000 €),		
	49,82 %	1 860 000 €

Ensuite diverses dotations et participations (**Dotation Globale de Fonctionnement**) constituent le **chapitre 74** ; elles peuvent varier selon les orientations budgétaires de l'Etat et se déplacent selon les articles ; certaines dotations varient (à la hausse ou à la baisse) :

- dotation globale de fonctionnement (476 000 € 2 300 h, en hausse)		
- autres dotations et allocations compensatrices (25 000 €)		
- d'autres fluctuent tels les fonds frontaliers (7478 : 1 000 000€)		
	40,20 %	1 501 000 €

Avec les chapitres 013, 70, 75, 76, 77 nous avons diverses recettes annexes :

- chapitre 70 avec produits des services (dont restaurant scolaire : 120 000 €) 132 000 €		
- chapitre 75 : revenus de gestion (dont produits des locations: 40 000 €)		
- chapitre 77 : produits exceptionnels (reprise d'excédents) : 10 000 €		
- ch. 013 avec remboursement de salaires ou ch. 79 remboursement assurances : 2 000 €		
	4,93%	184 000 €

Ch. 042, opérations d'ordre entre sections	0,20 %	7 475 €
Report des excédents 2012 (ch. 002)	4,85 %	180 919 €

Les dépenses de fonctionnement (3 733 394 €)

Les charges à caractère général (**ch. 011**, 60, 61,62, 63) servent au fonctionnement des services de la commune, d'année en année elles sont reportées, parfois notre attention est attirée par certaines augmentations ou ajustements, entretien de bâtiments, fournitures scolaires, factures restaurant scolaire, augmentation du prix du gaz, des fleurs, plus ou moins de sel, illuminations, primes d'assurance, entretien voiries et réseaux,

14,73 % 550 000 €

Les charges de personnel (**ch. 012/64**) assurent les salaires du personnel, cotisations sociales et autres assurances sociales

15,00 % 560 000 €

Les charges de gestion courante (**ch. 065**) sont importantes et d'application large (170 000 €: indemnités et cotisations pour les élus, contribution (**ch.014/73968**) au SMAG (780 000 € organisme de gestion du Site), subventions à des organismes de droit privé (associations d'Archamps), FNGIR + FPIC (286 000 €), ou autres (SIVU : 53 000, SMS : 25 000, CCAS : 11 000), subventions aux associations (26 000 €), virement au budget annexe de l'auberge (300 000 €)

41,14 % 1 536 000 €

Les charges financières (ch. 66) sont dédiées aux intérêts des emprunts (dette communale et remboursement au Seleg74	0,80 %	30 000 €
Ch. 67 charges exceptionnelles	0,11%	4 000 €
Ch. 042, opérations d'ordre entre sections	1,17 %	43 850 €
Le ch. 022 constitue les dépenses imprévues de fonctionnement	1,34 %	50 000 €
Le ch. 023 fait l'objet du virement à la section investissement	25,70%	959 544 €

Les recettes et dépenses de fonctionnement du BUDGET PRINCIPAL s'équilibrent à 3 733 394 €

Les recettes d'investissement (3 392 603 €)

Ch. 10, dotations : TA (ex-TLE) (101 000 €), FCTVA (115 000€)	6,37%	216 000 €
Ch. 13, subventions prévisionnelles d'investissement (CG74 (44 000), Etat (100 000 €), fonds parlementaires (25 000 €) :	4,86%	165 000 €
Ch. 16, Emprunt	5,90 %	200 000 €
Ch. 040, opérations d'ordre entre sections	1,29 %	43 850 €
Ch. 021, les recettes d'ordre en provenance des dépenses de fonctionnement	28,28 %	959 544€
Ch 23, avances et acomptes	0,01%	500 €
Restent les résultats reportés du compte administratif (1068)	53,28%	1 807 709 €

Les dépenses d'investissement (3 392 603 €)

Ch. 10, remboursements TLE	0,06%	2 000 €
Ch. 16, remboursement du capital des emprunts Remb. Emprunts 220 000 €(C.A., C.E., et dette envers Collectivité Locale /Syane), Viager (16 000 €/an), cautionnement	7,07 %	240 000 €
Ch. 204 Subventions d'équipement (SYANE + CG 74, éclairage public)	4,42%	150 000 €
Ch. 20 Immobilisations incorporelles : frais d'études et PLU	0,88 %	30 000 €
Ch. 21, Immobilisations corporelles : Restes à réaliser (135 000 €) Acquisitions foncières (165 000 €) chemins ruraux et voiries (100 000 €) installations générales (30 000 €), divers matériels (10 000 €), Mobiliier (20 000 €), Informatique (10 000 €), Bâtiments (20 000 €), Tennis (rénovation terrain couvert : 100 000 €),	20,34%	690 000 €
Ch. 23, immobilisations en cours, Restes à réaliser (travaux et parking mairie : 810 000 €) Voirie Sous-Leuchet et accessibilité (400 000 €) Honoraires groupe scolaire (50 000 €) extensions trottoir (90 000), Locaux techniques (358 000 €) Travaux isolation foyer de fond (70 000 €)	40,62%	1 378 000 €
Ch. 020, dépenses imprévues d'investissement	0,70 %	23 694 €
Ch. 001, déficit antérieur à reporter	25,91%	878 909 €

**Les recettes et dépenses d'investissement du BUDGET PRINCIPAL
s'équilibrent à 3 392603 €(dont R. à réaliser : 928 800 €)**

Annuité des emprunts des budgets et dettes de la commune :

Dette au 01/01/2013		Annuités 2013	Dette au 01/01/2014 / Annuités 2014	
Budget général	687 000 €	243 621 €	474 000 €	233 668 €
Auberge	400 000 €	40 600 €	367 000 €	37 000 €
Dette EPF	592 200 €	12 037 €	592 200 €	161 000 €
Total	1 679 000 €	296 258 €	1 433 200 €	431 668 €
Dette par habitant (2 300)	730 €		624 €	
Dette par foyer fiscal (920)	1 825 €		1 557 €	

Budget annexe AUBERGE COMMUNALE 2013

Les recettes de fonctionnement (325 100 €)

Loyer de 12 mois	25 100 €
Virement du budget général	300 000 €
Résultats 2012	0 €

Les dépenses de fonctionnement (325 100 €)

Charges à caractère général	10 000 €
Charges financières	7 200 €
Virement à la section investissement	307 900 €

Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 325 100 €

Les recettes d'investissement (689 000 €)

Résultats 2012	7 000 €
Virement de la section fonctionnement	307 900 €
Emprunt	294 100 €
Subventions (CG74, Etat)	60 000 €
Récupération TVA	20 000 €

Les dépenses d'investissement (689 000 €)

Restes à réaliser	200 000 €
Remboursement emprunt	41 000 €
Local technique	50 000 €
Report 2012	398 000 €

Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à 689 000 €